

MAIRIE  
DE  
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 02/07/2026

**Séance du 18 juin 2026**

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 54

**Étaient présents** : M. Mohamed AIT-AIL, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 3), M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Djilali SAHLAOU, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

**Secrétaire** : M. Patrick JACQUES

**Étaient absents** : M. Bruno CAIRE, Mme Laura GINIOT, Mme Éléonore METZGER, Mme Manon MONNIER, M. Jean-Pascal REYES

**Procurations de vote** : Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Bruno CAIRE à M. Guillaume BAILLY, Mme Laura GINIOT à M. Jérémy JEANVOINE, Mme Leïla HANNOUNI à M. Didier GENDRAUD (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Éléonore METZGER à M. Patrick VERDIER, Mme Manon MONNIER à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Pascal REYES à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER

**OBJET** : 24 - Décision Modificative n°1 2026

Délibération n° 008331

**24**  
**Décision Modificative n°1 2026**

**Rapporteur : M. Fabrice TAILLARD, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n°1	09/06/2026	Favorable (2 contre)

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet l'adoption de la première Décision modificative de l'exercice 2026, qui présente un volume global de 2 M€, sur le Budget principal et le Budget annexe Archéologie préventive.

Présentée, comme chaque année, au Conseil municipal de juin, la Décision modificative n°1 a pour objet d'ajuster certaines prévisions initiales du Budget Primitif, voté le 23 avril 2026.

**Elle permet ainsi de confirmer et consolider les priorités du nouveau mandat, et notamment les mesures nouvelles introduites dès le BP, tout en intégrant les dépenses et recettes intervenues postérieurement à la finalisation du Budget.**

Sur le budget principal, cette première Décision modificative de l'exercice représente un volume global de 2 M€.

**I – LE BUDGET PRINCIPAL**

**Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 0,4 M€ et 1,6 M€.**

**En mouvements réels uniquement, la présente DM propose l'inscription, en fonctionnement, de 1,7 M€ en dépenses et 0,3 M€ en recettes, et, en investissement, de 1,6 M€ en dépenses et 3 M€ en recettes.**

L'équilibre de chaque section est réalisé par l'ajustement du virement du fonctionnement à l'investissement, mouvement comptable d'ordre, pour 1,4 M€.

**1. La consolidation des priorités du nouveau mandat**

Le Budget Primitif (BP) avait déjà été modifié suite au renouvellement de l'exécutif municipal, avec 1,5 M€ de mesures nouvelles, dans un contexte d'urgence à améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des habitants.

Ce mouvement se poursuit en Décision modificative n°1, malgré les délais courts depuis le vote du BP, marquant ainsi clairement la montée en charge des priorités du nouveau mandat, conformément aux engagements pris.

- **Dans le domaine du Sport, la Ville affirme plus fortement son soutien au Sport de Haut Niveau, élément essentiel de vitalité et de visibilité.**

Ainsi, est proposé un **soutien complémentaire global pour la saison 2026-2027 de + 150 K€**, dont 60 K€ à l'Entente Sportive Besançon Féminin (ESBF), 60 K€ au Grand Besançon Doubs Handball (GBDH) et 30 K€ au Besançon Avenir Comtois (BesAC).

Cet effort supplémentaire représente + 75 K€ pour le seul exercice budgétaire 2026, inscrits dès la Décision modificative n°1. Le Budget 2026 est ainsi porté à plus de 1,8 M€ pour le soutien au Sport de Haut Niveau.

- **En matière d'attractivité**, après la première augmentation du budget consacré au Marché de Noël au Budget Primitif, qui a permis de le porter à 400 K€ pour la partie animations, **50 K€** supplémentaires sont cette fois dédiés au volet investissement pour l'acquisition de nouveaux chalets, pour permettre d'accueillir les exposants et le public dans un cadre qualitatif et à la hauteur des enjeux de l'évènement.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris, la Ville engage dès à présent **une étude de faisabilité pour la remise en valeur du Kursaal**, et dynamiser cet équipement qui constitue l'un des piliers de l'offre culturelle du territoire. A ce titre, **+ 42 K€** sont proposés sur cette étude pour évaluer les conditions de programmation et de réalisation de la rénovation de ce lieu emblématique.

- **S'agissant de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement de la sécurité**, une enveloppe de **+ 46 K€** vient compléter les crédits d'investissement liés à l'extension de la vidéoprotection, au-delà des crédits inscrits au BP 2026 (260 K€) qui avaient déjà quasiment doublé. Les besoins affinés relèvent de l'augmentation des capacités de stockage numérique, en corrélation avec l'installation prévue de 30 caméras supplémentaires.

**+ 494 K€** de crédits sont également prévus pour **développer les actions et projets dans les quartiers prioritaires**, dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville, de l'Etat, dont le montant total s'élève à près de 1,7 M€ sur l'exercice 2026, conformément à la délibération proposée au présent Conseil municipal.

Ces crédits permettront notamment de conforter l'appui aux projets associatifs et de quartiers, et de lancer des opérations telle que la création d'un nouvel espace sportif et associatif dans le quartier de l'Amitié, d'améliorer les conditions d'accueil à l'épicerie alimentaire de la salle Haag à Montrapon, ou encore de renforcer et renouveler la signalétique et le jalonnement dans le quartier de Planoise.

## **2. L'intégration des mesures nationales dans le budget de la Ville**

- **Dans le domaine des Ressources Humaines**, un complément de **395 K€** est prévu pour la prise en charge d'une deuxième augmentation du SMIC sur l'année 2026, de + 2,4 % à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 (après celle de 1,18 % au 1<sup>er</sup> janvier dernier), suite à l'annonce récente du Gouvernement.

**Cette seconde hausse du SMIC impacte la Ville à hauteur de 680 K€ en année pleine.**

- Par ailleurs, l'évolution **des dotations de l'Etat reçues s'avère, pour la Ville, plus favorable que ce qui avait été prévu initialement au BP, notamment suite aux abondements en faveur des dotations de péréquation et à la progression de l'enveloppe nationale portée à 150 M€.**

Ainsi, la prévision budgétaire de la Dotation de Solidarité Urbaine 2026 est ajustée à hauteur de + 266 K€, suite à la publication nationale des montants individuels. Le montant attribué s'élève cette année à près de 12,5 M€ (pour une prévision initiale de 12,2 M€), soit une hausse de 0,8 M€ entre 2025 et 2026.

En outre, un ajustement intervient au titre de la Dotation Nationale de Péréquation 2026 à hauteur de - 10 K€, avec un montant définitif attribué à hauteur de 1 M€.

- **En raison du contexte national et international, 30 K€ supplémentaires** sont prévus pour notamment faire face à l'augmentation significative des coûts liés aux nouveaux matériels informatiques, dans le cadre de la part de la Ville dédiée aux services communs avec Grand Besançon Métropole.

A noter que GBM portant également le carburant au titre des services communs, la hausse pour la Ville de l'augmentation actuelle des coûts n'interviendra qu'en 2027, compte tenu d'une facturation à n+1 des consommations effectives de carburants.

### 3. Les propositions d'ajustements techniques

Les principales inscriptions, qui consistent en des ajustements techniques permettant d'affiner les prévisions budgétaires réalisées au Budget Primitif, sont les suivantes, par commission :

#### a) Finances, ressources humaines, performance publique, attractivité du territoire

- **En matière de fiscalité directe locale**, les prévisions ont été ajustées suite à la notification, par les services fiscaux, des bases prévisionnelles.

Il est ainsi procédé à **une diminution de 666 K€** afin d'ajuster le produit global prévu lors du vote du Budget primitif, initialement estimé à 106 M€.

Cette baisse résulte principalement du rebasage de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) et de la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (THLV), effectué en fin d'année 2025 par les services fiscaux, dans l'objectif de fiabiliser les bases de ces taxes et limiter les erreurs de taxation constatées les années précédentes. Les effets de ce rebasage s'amplifiant en 2026, ses effets ont été intégrés dans la présente Décision modificative.

Dans ce même cadre, les dégrèvements de THLV prononcés par l'Etat en 2025, soit 650 K€, sont mis à la charge de la collectivité en 2026 ce qui nécessite un **ajustement des prévisions en dépenses à hauteur de + 350 K€** par rapport au BP.

Parallèlement, 112 K€ de crédits sont inscrits pour l'encaissement des rôles supplémentaires liés à la taxe foncière.

Enfin, la notification des bases prévisionnelles fait apparaître une augmentation des allocations compensatrices de + 54 K€ liée principalement aux exonérations de longue durée en faveur des logements sociaux. Cette évolution résulte des dispositions de la Loi de Finances pour 2022, qui prévoient une compensation intégrale, pendant dix ans, de la perte de produit fiscal afférente aux logements sociaux ayant fait l'objet d'un agrément de l'Etat entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2026.

- **200 K€** sont également prévus dans la présente Décision modificative en matière de ressources humaines, afin d'assurer les retours de disponibilités ou de détachements de certains agents.

#### b) Sécurité, cohésion sociale et habitat

- **80 K€** sont inscrits pour assurer et renforcer les procédures d'expertise liées aux travaux de mise en sécurité des constructions dégradées, en cas de défaillance du propriétaire. A noter que toutes les dépenses réalisées dans ce cadre font l'objet d'une facturation à l'issue des travaux auprès du propriétaire.
- **65 K€** garantissent la poursuite du dispositif du permis de louer sur l'ensemble de l'année 2026 (55 K€), tout en accompagnant l'achèvement de l'étude pré opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) conduite sur la période 2020-2025. 10 K€ sont mobilisés pour le suivi des travaux de mise en sécurité d'une propriété située au 30 rue Rivotte, dont la réalisation est prévue au cours de cette année.
- **140 K€** sont également inscrits dans le domaine de la Voirie afin de reconstituer les stocks de fournitures de déneigement (50 K€), d'effectuer le remplacement de plaques de rues anciennes ou dégradées (5 K€), ou encore d'optimiser les prestations de nettoyage des espaces publics, suite à des extensions de périmètre et au renouvellement du marché d'entretien (85 K€).

#### c) Aménagement du territoire, santé, cadre de vie, transition environnementale

- **54 K€** sont prévus en recettes et en dépenses, suite à l'encaissement de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et qui permettront de poursuivre les actions engagées en faveur des économies d'énergie, avec par exemple le raccordement de bâtiments municipaux au réseau de chauffage urbain.
- Dans le cadre de l'avancement des projets, **250 K€** de crédits de paiement sont inscrits en complément du BP (500 K€) pour permettre la bonne réalisation des restaurations du quai Vauban et de la Tour Notre Dame à la Citadelle, et permettre la poursuite du plan quinquennal de restauration à la Citadelle.

Par ailleurs, les études de maîtrise d'œuvre s'accélèrent sur l'école Champagne à Planoise, en lien avec le financement obtenu de l'ANRU (3,3 M€), avec un démarrage prévisionnel des travaux en début d'année 2027. A cet égard, il convient d'ajuster l'échéancier pluriannuel des crédits de paiement prévus cette année, en inscrivant **+ 400 K€** de crédits, portant ainsi la prévision budgétaire totale à près de 0,8 M€ pour cette opération sur cette année.

#### **d) Éducation, jeunesse, culture, sports et engagement citoyen**

- **+ 49 K€** sont prévus dans la DM, pour assurer la sécurité incendie de la Grande Halle de la Friche Artistique, suite aux travaux en cours qui permettront la réouverture du site en octobre prochain.
- **+ 63 K€** sont proposés pour financer des travaux d'amélioration et de sécurisation des réserves du Musée Comtois à la Citadelle, visant à garantir les conditions de conservation et à assurer la sauvegarde durable des collections.
- **+ 16 K€** de compléments de crédits sont inscrits pour renouveler le matériel de cuisson à la cuisine centrale, sécuriser les manipulations d'ustensiles et améliorer les conditions de travail du personnel.

**192 K€** correspondent à des réaffectations en dépenses de recettes encaissées et concernent essentiellement des subventions et mécénats, principalement dans le domaine culturel, la coopération internationale, les sports et la santé. En sus, **16 K€** sont inscrits en recettes et en dépenses dans le cadre de la rétribution issue de la valorisation des pièces métalliques en provenance du crématorium de Besançon.

Des redéploiements de crédits sont opérés entre différentes lignes budgétaires (charges à caractère général, subventions ...), sans incidence financière, afin d'optimiser l'utilisation des crédits déjà inscrits au budget voté.

S'agissant des recettes en investissement, le présent rapport vise à inscrire des subventions accordées par les partenaires pour accompagner les projets d'investissement de la collectivité, suite à notifications voire encaissements.

Il s'agit principalement des subventions du Département du Doubs (258 K€), essentiellement pour l'espace parentalité et de la médiathèque Aimé Césaire, de GBM (567 K€) au titre du financement du pôle outdoor, de l'Etat (670 K€) pour les rénovations énergétiques et aménagements des cours des écoles et des crèches, de la CAF (353 K€), l'ANRU (464 K€), la Région Bourgogne-Franche-Comté (432 K€) ou encore l'Union européenne (198 K€).

## **II – LES BUDGETS ANNEXES**

Seul le budget annexe Archéologie préventive est concerné par le présent rapport.

Il s'agit en effet de constater l'encaissement d'une subvention de 8 K€ en provenance de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté au titre de la réalisation de diagnostics archéologiques ; des dépenses de même montant sont inscrites en parallèle.

**A la majorité des suffrages exprimés, 13 contre, le Conseil Municipal approuve la Décision modificative n°1 de l'exercice 2026 pour le budget principal et le budget annexe Archéologie préventive, par chapitre et de manière globale conformément aux balances et documents budgétaires joints.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice : 55  
Nombre de membres présents : 50  
Nombre de procurations de vote : 5  
Nombres de suffrages exprimés : 55

Date de la convocation : 12 juin 2026

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 42                      Contre : 13                      Abstention\* : 0                      Conseiller intéressé : 0

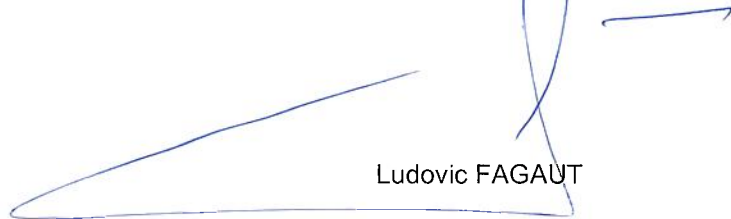
\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Le Secrétaire de séance,



Patrick JACQUES,  
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Ludovic FAGAUT

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Archéologie Préventive
011	Charges à caractère général	351 450,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	630 270,00	7 812,00
014	Atténuations de produits	350 040,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	334 637,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus	0,00	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>1 666 397,00</b>	<b>7 812,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 716 397,00</b>	<b>7 812,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	-1 367 655,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>-1 367 655,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>348 742,00</b>	<b>7 812,00</b>
D 002 Résultat reporté		0,00	0,00
Restes à réaliser N-1			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>348 742,00</b>	<b>7 812,00</b>
013	Atténuations de charges	2 328,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	49 448,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00
74	Dotations et participations	761 245,00	7 812,00
75	Autres produits de gestion courante	89 369,00	0,00
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>902 390,00</b>	<b>7 812,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	-553 648,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions	0,00	0,00
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>348 742,00</b>	<b>7 812,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>348 742,00</b>	<b>7 812,00</b>
R 002 Résultat reporté		0,00	0,00
Restes à réaliser N-1			
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>348 742,00</b>	<b>7 812,00</b>
<b>RESULTAT SECTION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1  
BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget Principal</b>	<b>Budget Archéologie Préventive</b>
20	Immobilisations incorporelles	-41 734,00	0,00
204	Subventions d'équipement	17 057,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	834 031,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	822 204,00	0,00
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>1 631 558,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
<b>Total dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45...</b>	<b>Total des opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 631 558,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	14 634,00	0,00
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>14 634,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 646 252,00</b>	<b>0,00</b>
D 001 Résultat reporté		0,00	0,00
Restes à réaliser N-1			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 646 252,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	2 989 935,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 445,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 833,00	0,00
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>2 999 213,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	0,00
26	Participations, créances rattachées à des participations	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024	Produits cessions immobilisations	0,00	0,00
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45...</b>	<b>Total des opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 999 213,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	-1 367 655,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	14 634,00	0,00
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>-1 352 961,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 646 252,00</b>	<b>0,00</b>
R 001 Résultat reporté		0,00	0,00
Restes à réaliser N-1			
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 646 252,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT SECTION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>